

LE MAG' #10

LE PLAN
CLIMAT AIR
ÉNERGIE
D'ÉLOGIE-SIEMP

Les résultats
du budget
participatif 2019

Le nouveau
règlement
intérieur



es



LES PORTES OUVERTES AGENCES DE LA CELLE SAINT-CLOUD ET DE VIGNEUX-SUR-SEINE

Nos locataires sont venus nombreux !

Mardi 1^{er} et jeudi 3 octobre 2019, dans les bureaux des agences de La Celle Saint-Cloud et de Vigneux-sur-Seine, les équipes de proximité et des fonctions support ont accueilli nos locataires pour un moment convivial et d'échange.

Ces moments de partage sont toujours positifs. Ils laissent place à la parole, libre et respectueuse, ainsi qu'à l'écoute constructive et bienveillante.

Merci à nos locataires et équipes !

Sommaire

Édito	4
Le nouveau règlement intérieur	5
Adieu papier...ou pas ! Vous avez désormais le choix	6
19°C, la température idéale dans votre logement	7
Quand l'îlot Bercy s'anime autour du tri	8
La résidence « Les Fuchsias » primée aux Green Solutions Awards 2019	10
Les charges, un objectif prioritaire !	11
Le plan climat air énergie d'Elogie-Siemp	12
Budget participatif 2019 : les résultats de la saison 2	20
Et de 3 ! Ou quand Elogie-Siemp s'engage pour la culture	22
Des histoires pour créer du lien	23

*Elogie-Siemp Le Mag' est édité par Elogie-Siemp • 8 boulevard d'Indochine à Paris 19^e • RCS Paris B 552 038 200 •
Tél. : 01 40 47 55 55 • communication@elogie-siemp.paris • Directrice de la publication : Valérie de Brem •
Rédaction et réalisation : Direction de la communication • Crédits : AAZ Films, Cyril Bruneau, Comcorp, Elogie-Siemp,
Mehrak, Muriel Lasson, Pixabay • Impression : Willaume-Egret • Janvier 2020*

ÉDITO

En ce mois de janvier, nous vous souhaitons une très belle année 2020, en espérant qu'elle vous apporte le meilleur !

Ce premier numéro de l'année est riche des initiatives passées et à venir.

Elogie-Siemp, fortement engagée dans la lutte contre le réchauffement climatique et le développement durable, est consciente des enjeux environnementaux et de sa propre responsabilité. Vous trouverez dans ce numéro, un dossier spécial sur notre nouveau "Plan Climat Air Énergie".

Parce qu'il se doit d'être le reflet de la vie au quotidien dans vos résidences, les sujets évoqués sont nombreux et divers. Ainsi, nous revenons en images sur les dernières portes ouvertes, la résidence "Les Fuchsias" à Paris 20^e, deux fois primée aux Green Solutions Awards et sur l'îlot Bercy à Paris 12^e avec des actions liées au tri des déchets.

Afin d'améliorer ensemble les relations de voisinage, nous évoquons dans ces pages la mise en place d'un nouveau règlement intérieur, les avantages à garder une température à 19°C dans votre logement et vous découvrirez enfin, les résultats du budget participatif 2019.

Informer, expliquer, accompagner, témoigner, ce magazine se doit de remplir de nombreuses missions et sans plus attendre, nous vous invitons à les découvrir dans ce nouveau numéro.

Bonne lecture !



Danièle Premel
Présidente



Valérie de Brem
Directrice générale



Le nouveau règlement intérieur...

Un immeuble, c'est un toit collectif à partager...mais la vie en commun, ce n'est pas toujours simple ! C'est pourquoi, nous avons souhaité mettre en place un nouveau règlement intérieur pour que nous ayons un référentiel commun et partagé. Ce règlement a fait l'objet d'échanges avec vos représentants dans le cadre de la concertation locative.

Il permet de rappeler les bonnes pratiques notamment en matière :

- de relations entre les locataires mais aussi avec les salariés d'Elogie-Siemp ou les prestataires que nous missionnons ;*
- de propreté et d'hygiène qui sont les premiers signes du respect entre locataires, avec une attention particulière aux questions relatives au tri ;*
- de tranquillité et de sûreté, pour qu'au quotidien le comportement de chacun soit respectueux du collectif.*

Mais n'oublions pas le dialogue ! Aller voir son voisin, lui faire part calmement de son ressenti permet souvent de se comprendre et d'améliorer immédiatement la situation. Ce document sera dorénavant annexé au bail, il est également disponible sur l'extranet locataires.

ADIEU PAPIER...OU PAS ! VOUS AVEZ DésORMAIS LE CHOIX

Vous ne souhaitez plus recevoir votre avis d'échéance au format papier ? Vous préférez lire le Mag' d'Elogie-Siemp en ligne ?

Désormais, vous pouvez choisir comment vous souhaitez recevoir certains documents Elogie-Siemp tels que les avis d'échéance, la régularisation de charge ou même les supports d'information (Mag', fiches pratiques...). Pour cela, rien de plus simple, il suffit de nous indiquer vos choix en vous rendant sur votre espace locataire. Mais comme vous avez le droit de changer d'avis, vous pourrez à tout moment revenir dessus ; il vous suffira de vous rendre dans la rubrique « Mes infos perso ».

19°C : LA TEMPÉRATURE IDÉALE DANS VOTRE LOGEMENT

En pratique



« J'ai froid », « Il fait trop chaud », « Il fait bon chez toi » sont autant de répliques que vous pouvez entendre chez vous ou votre entourage. Le ressenti de la température est propre à chacun, mais il existe une température idéale pour votre bien-être au quotidien : 19°C.

MAIS POURQUOI 19°C ?

Cette température a été arrêtée par la législation selon l'article R*131-20 du Code de la construction et de l'habitation dans tous les locaux à usage d'habitation.

D'après ce cadre légal, nous nous engageons auprès de nos locataires à fournir une température maximale de 19°C dans tous les logements équipés d'un chauffage collectif.

Votre budget peut aussi en pâtir. Pour limiter votre facture, il est conseillé de respecter cette température, car 1°C de plus ou de moins, c'est 7 % d'économies sur votre facture.

Votre impact environnemental est également une bonne raison de ne pas dépasser les 19°C. Car plus nous chauffons et plus nous contribuons à augmenter les émissions de gaz à effet de serre. Soyons donc raisonnable et apprenons à mieux vivre.

Afin de vous aider à améliorer la qualité de votre air et à amener davantage de chaleur dans votre logement, nous vous donnons quelques conseils dans notre nouvelle fiche pratique dédiée.

QUELS SONT LES BÉNÉFICES DE CETTE TEMPÉRATURE ?

Une bonne température dans votre logement a des conséquences bénéfiques sur votre confort de vie, votre budget et sur votre bilan environnemental.

En effet, une exposition trop importante au froid ou à la chaleur peut notamment perturber votre sommeil et votre confort de vie au quotidien.

Plus d'infos sur la fiche pratique disponible en accès libre sur "Mon espace locataire" ou sur demande auprès de votre agence ou de votre gardienne ou gardien



QUAND L'ÎLOT BERCY S'ANIME AUTOUR DU TRI !



Elogie-Siemp est impliquée sur la thématique du tri des déchets et du développement durable avec déjà plusieurs actions à son actif.

Le mardi 22 octobre 2019, sur l'îlot Bercy dans le 12^e arrondissement, les habitants du quartier sont venus nombreux pour un après-midi riche et divertissant sur la thématique du tri des déchets.

Dans le cadre de cette demi-journée, plusieurs animations ont été proposées telles que :

- un concours « Dessine ton local tri idéal... »,
- un jeu du « cheminement des déchets »,
- un parcours « sportif » de tri,
- un sketch de théâtre,
- un stand salades de fruits anti-gaspillage...

Les habitants sont venus nombreux et en famille prendre part aux activités avec conviction et enthousiasme et le plaisir partagé d'apprendre ou de réapprendre les bons gestes !

Merci à tous nos locataires pour cette belle énergie !

Cette initiative est issue d'un partenariat avec le Centre Villiot-Rapée avec la participation de la RIVP, des associations Nour, Délidemo et Les jours heureux (foyer Bercy).

Elogie-Siemp, engagée depuis de nombreuses années sur les questions liées au tri des déchets et plus généralement au développement durable, met en œuvre une multitude d'actions. Nous pouvons citer par exemple :

- des projets d'embellissement des locaux poubelles et d'installation d'abri-bacs,
- des animations et sensibilisations en pieds d'immeubles,
- un blog dédié au tri,
- un concours artistique #PlusBeauChezNous visant à lutter contre les incivilités qui peuvent exister dans nos résidences.

Venez échanger avec Frédéric, coordinateur éco-gestes Elogie-Siemp !

Rendez-vous sur le blog avotrencontre.com/elogie-siemp

LA RÉSIDENCE « LES FUCHSIAS » PRIMÉE AUX GREEN SOLUTIONS AWARDS 2019

46/54 RUE DES PANOYAUX ET 95/97 RUE DES AMANDIERS
À PARIS 20^E

Concours français et international de solutions climat, les Green Solutions Awards mettent en avant bâtiments, quartiers et infrastructures pour montrer les savoir-faire et contribuer à la lutte contre le changement climatique.

Pour la 7^e édition, la cérémonie du 18 septembre 2019 a récompensé notre résidence « Les Fuchsias » de deux mentions : l'une pour le prix « Bas Carbone », la seconde pour le prix « Rénovation Durable ».

Cette opération Plan Climat a consisté en la rénovation énergétique de 231 logements. Les interventions effectuées (remplacement des bardages et pose d'une isolation renforcée complétés par une réfection de l'étanchéité et le remplacement de la chaufferie) ont permis de diviser par trois la consommation énergétique des immeubles. À cette ambition énergétique s'est ajoutée une ambition sur la réduction des déchets liés au chantier qui a permis d'atteindre les 80 % de réemploi ou recyclage des matériaux déposés.

Le saviez-vous ?



LES CHARGES : UN OBJECTIF PRIORITAIRE !

L'amélioration de la gestion des charges récupérables reste un objectif prioritaire.

Un travail de fond est en cours pour régler les derniers points de litige et revoir les acomptes.

Ces travaux auront un impact certain en 2021, lors de la régularisation des charges 2020, avec l'objectif d'avoir un écart mieux maîtriser entre vos acomptes et les dépenses.

Pour 2020, et la régularisation des charges 2019, nous allons veiller à anticiper au mieux vos questions et nous mettrons en place des conditions de paiement optimum pour les débits* importants.

Il est important que nous fluidifions également les réponses à vos questions collectives ou individuelles.

Enfin, parallèlement, nous travaillons sur un observatoire des charges pour être en capacité de disposer d'éléments comparatifs sur le rapport qualité-prix du service rendu.

*Montant restant à payer



LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE D'ELOGIE-SIEMP

Elogie-Siemp est fortement engagée dans la lutte contre le réchauffement climatique et le développement durable, avec un plan de réhabilitation du patrimoine très ambitieux qui prévoit que 40 % du parc sera réhabilité d'ici 2030 et une politique de constructions neuves très performante.

Consciente des enjeux environnementaux et de sa propre responsabilité en tant que propriétaire d'1,750 millions de m², maître d'ouvrage et bailleur social, Elogie-Siemp a décidé d'aller plus loin et d'élaborer son propre Plan Climat 2020-2030-2050.

Cette « stratégie d'entreprise 1,5°C » s'inscrit dans le cadre de l'objectif de neutralité carbone et d'atteinte des 100 % d'énergies renouvelables en 2050, conformément aux objectifs de la COP 21 et du Plan Climat Air Energie de la Ville de Paris. Elle s'appuie sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU, adoptés en 2015, qui doivent servir d'Agenda aux Etats membres sur un volet large d'enjeux environnementaux, économiques et sociaux.

AGIR
AUJOURD'HUI
POUR
DEMAIN

Elogie-Siemp a établi avec l'assistance du bureau d'études Alterea, un diagnostic de sa situation au regard de l'ensemble des 11 ODD, sur lesquels elle s'était engagée en 2018, en signant la Charte Paris Action Climat.



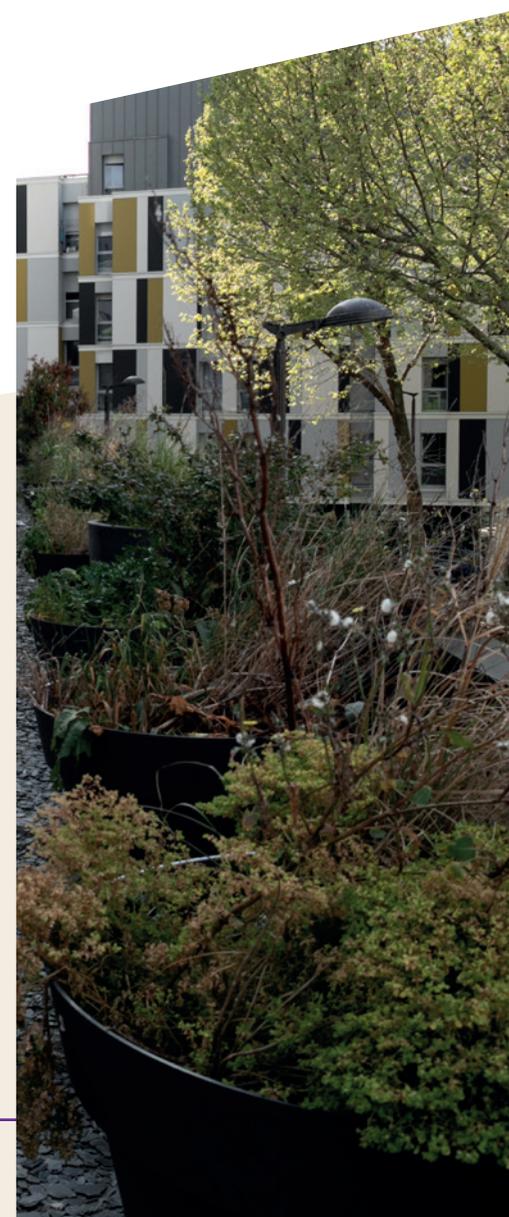
Ce diagnostic a permis d'évaluer la maturité de la société par rapport aux objectifs de la COP21 et du Plan Climat Air Energie de la Ville de Paris, de recenser objectivement ses points forts et ses marges de progrès, et de tirer les enseignements des expériences menées.

Il a servi de base à la réflexion pour définir les objectifs et le plan d'actions qui ont été partagés et discutés avec l'ensemble des parties prenantes.

Ainsi, un collège d'experts associant les cabinets d'élu de la Ville de Paris (Environnement, Logement et Hébergement, Urbanisme, Architecture et Développement Economique), des représentants des directions de la Ville de Paris (DEVE et notamment l'Agence de l'Ecologie Urbaine, DLH) ainsi que des représentants de l'Agence de l'Environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), de l'Agence Parisienne du Climat (APC), de l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR) et d'Efficity, s'est retrouvé pour 2 matinées de travail.

Les représentants des associations de locataires ont également été réunis pour une présentation du diagnostic et un échange sur les axes du projet de Plan Climat. Les partenaires professionnels d'Elogie-Siemp ont été rassemblés à 2 occasions. Enfin, Elogie-Siemp a organisé 7 réunions d'échanges avec ses collaborateurs sur chacun des sites administratifs.

À l'issue de ce processus, Elogie-Siemp a défini un plan d'actions relatif à chacun des Objectifs de Développement Durable, qui a été regroupé autour de **7 ambitions majeures** pour les 10 années à venir.



1 MAÎTRISER NOS
CONSUMMATIONS D'ÉNERGIE

1

2 RÉDUIRE NOS ÉMISSIONS
DE GAZ À EFFET DE SERRE

2

3 PROTÉGER NOTRE
ENVIRONNEMENT

3

NOS 7
AMBITIONS
MAJEURES

4 ACCOMPAGNER
LES MUTATIONS
DE LA VILLE

4

5 CONSTRUIRE UNE
VILLE RÉSILIENTE

5

6 EXPÉRIMENTER DES
SOLUTIONS INNOVANTES
POUR ATTEINDRE NOS
OBJECTIFS

6

7 DÉVELOPPER DES
SYNERGIES AVEC NOS
PARTENAIRES, LOCATAIRES ET
COLLABORATEURS

7

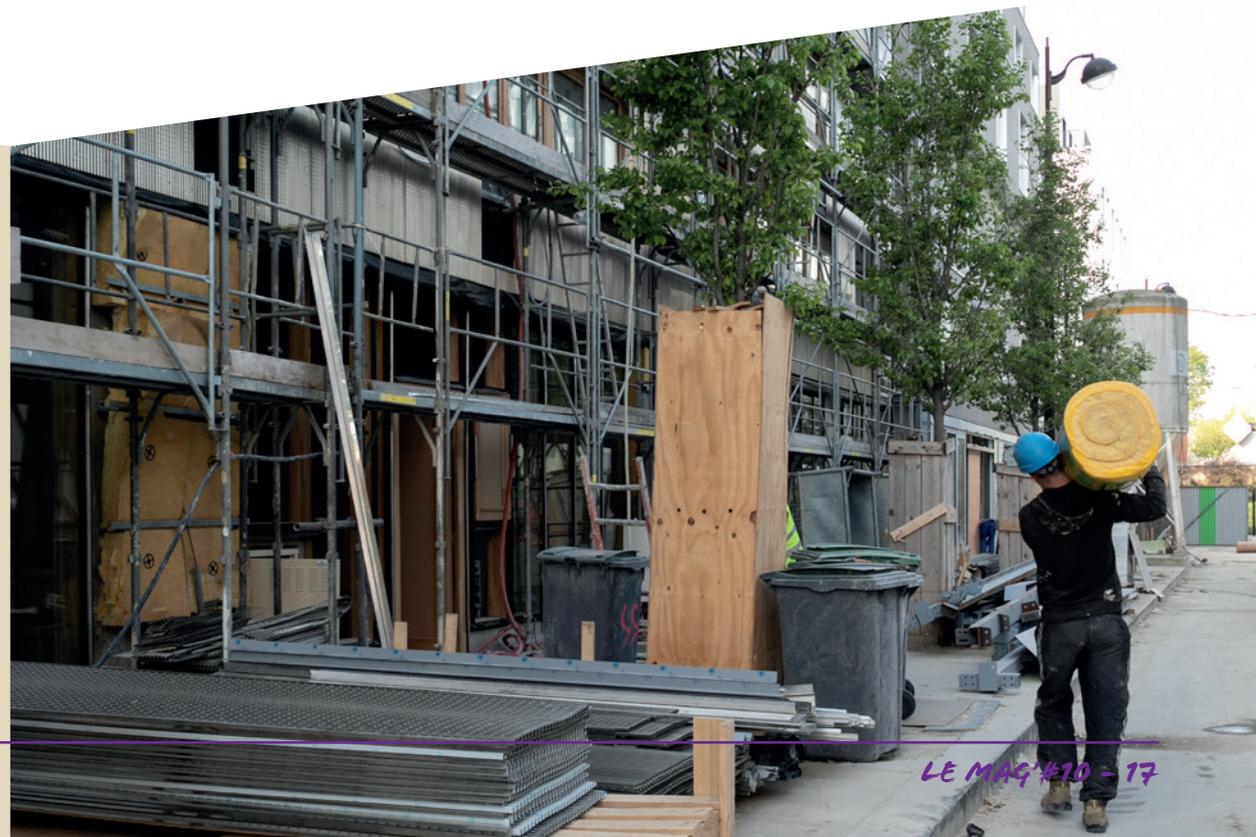
Ces ambitions ne se limitent pas à définir des **objectifs pour 2030**, mais ont bien pour objet de concourir à trouver des solutions pour atteindre, **en 2050, la neutralité carbone** indispensable au ralentissement du changement climatique, ceci en veillant toujours à intégrer l'ensemble des locataires dans la démarche.

Vous, locataires d'Elogie-Siemp, avez un rôle majeur à jouer dans la réalisation du Plan Climat : les bâtiments, aussi performants soient-ils, ne servent à rien s'ils ne sont pas habités par des habitants informés de leur fonctionnement et sensibilisés aux enjeux environnementaux actuels.

Nous comptons donc sur vous pour participer à ce projet collectif et y apporter votre contribution, que ce soit en réduisant vos déchets, en faisant des économies d'énergie ou en cultivant vos jardins.

Bientôt nous diffuserons l'ensemble du plan d'actions et commencerons à vous proposer de participer à des projets autour du Plan Climat, et nous reviendrons dans chaque Mag sur un des aspects du Plan Climat Elogie-Siemp.

Saisissez-vous de cette opportunité d'agir pour la planète et pour améliorer votre environnement.





LE PLAN
CLIMAT AIR ENERGIE
D'ELOGIE-SIEMP



LE PLAN
CLIMAT AIR ENERGIE
D'ELOGIE-SIEMP

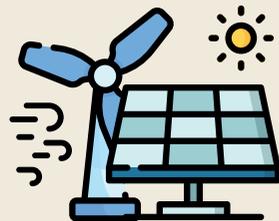
Dossier



LES GRANDS OBJECTIFS À 2030



-50% des émissions de gaz à effet de serre sur notre parc



45% d'EnR dans la consommation du parc Elogie-Siemp dont 10% produites localement



-35% de consommations énergétiques sur le parc Elogie-Siemp par rapport à 2018



-40% de l'empreinte carbone d'Elogie-Siemp

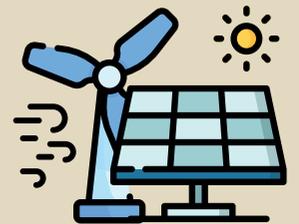


Respecter les recommandations de l'OMS pour la qualité de l'air

LES GRANDS OBJECTIFS À 2050



Zéro émission de gaz à effet de serre sur notre parc



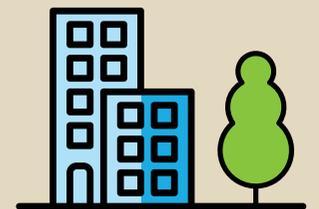
100% d'EnR dans la consommation du parc Elogie-Siemp dont 20% produites localement



-50% de consommations énergétiques sur le parc Elogie-Siemp par rapport à 2018



-80% de l'empreinte carbone d'Elogie-Siemp



Compenser les 20% d'émissions résiduelles

BUDGET PARTICIPATIF 2019 : LES RÉSULTATS DE LA SAISON 2



Pour la deuxième année consécutive, nous avons décliné le budget participatif de la Ville de Paris sur notre patrimoine.

Avec un budget de 100 000 € réparti sur près de 900 logements en 2019, les locataires de nos 3 résidences ont proposé leurs idées et ont voté pour leurs préférées.

Tous ces projets visent à favoriser le lien social, le développement durable et à réaliser des petits travaux d'amélioration des espaces communs.

2/4/6/8 RUE PAUL BODIN, 174 AVENUE DE CLICHY, 3/5/7 RUE EMILE LEVEL, PARIS 17^E

- Création d'un abri vélos avec râteliers dans la cour de l'immeuble
- Réaménagement et refleurissement des espaces plantés dans les différentes cours de l'immeuble : rosiers, lauriers, lavande, millepertuis...
- Création de bacs potagers hors sol dans la cour et mise en place de 12 ateliers de jardinage de 2h avec les locataires

1/3/5/7 RUE PAUL BODIN, 2/4/6 RUE BOULAY, PARIS 17^E

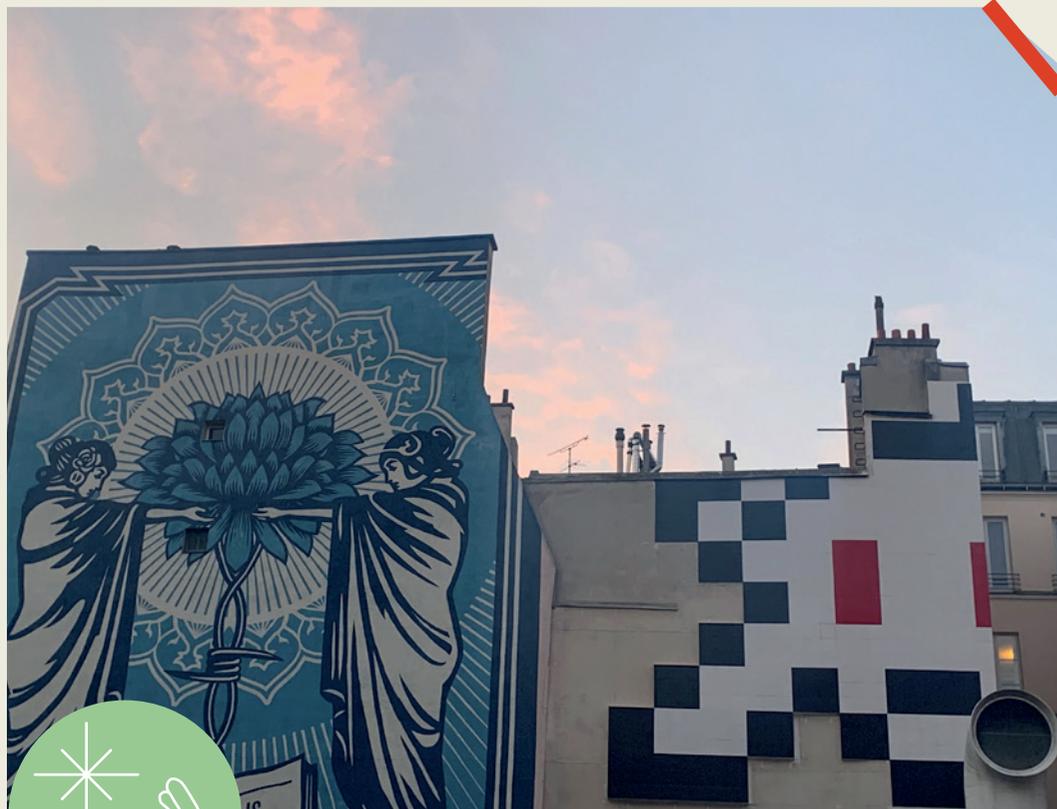
- Création d'un abri vélos avec râteliers dans la cour de l'immeuble
- Création de bacs potagers hors sol dans la cour et mise en place de 12 ateliers de jardinage de 2h avec les locataires
- Installation de nichoirs à oiseaux et organisation d'un atelier participatif avec les locataires pour la construction d'un hôtel à insectes tout en sensibilisant à la biodiversité

AU 73/75 BD KELLERMANN, 6 RUE AIMÉ MOROT, 3 RUE THOMIRE, PARIS 13^E

- Mise en place d'une zone de fleurissement partagé suite au travail du sol. Cet espace sera entretenu et géré par les locataires à l'issue de son installation. Les outils nécessaires au jardinage seront fournis pour l'entretien
- Création de 6 carrés potagers hors sol dans la cour et mise en place de 10 ateliers de jardinage de 1h30 avec les locataires
- Installation de 4 bancs avec dossiers dans la cour centrale

Merci à tous les locataires qui ont participé à cette édition du Budget participatif, ainsi qu'à nos équipes qui se sont mobilisées pour la réussite du projet !

Nous nous retrouvons dans le courant de l'année 2020 pour la réalisation des travaux !



ET DE 3 ! OU QUAND ELOGIE-SIEMP S'ENGAGE POUR LA CULTURE

Elogie-Siemp est fière d'avoir offert ses murs à des artistes connus et reconnus. Désormais, les œuvres de Jeff Aerosol, de OBEY et d'Invader se cotoient sur les murs pignons de nos résidences.

Pour les admirer, rendez-vous place Igor Stravinsky dans le 4^e arrondissement, à deux pas du centre pompidou !



DES HISTOIRES POUR CRÉER DU LIEN

La 4^e édition de l'opération Art contemporain et Logement social portée par la Mairie du 11^e, en partenariat avec les bailleurs sociaux, a relevé le défi de « sortir la création artistique de ses lieux institués et favoriser le lien social » !

Les artistes sélectionnés ont réalisé des œuvres dans des ensembles sociaux en impliquant les habitants. Ainsi, Thierry Payet, artiste plasticien, concrétise la démarche au travers d'une fresque en céramiques réalisée au 40 rue Servan, grâce et pour les locataires de cet immeuble, lesquels lui ont confié leurs histoires de vies.

De ces histoires, l'artiste en a imaginé une cartographie narrative, « la cartographie des fluides vitaux et leurs reflux d'histoires » pour créer du lien. C'est ainsi qu'il présente son œuvre et c'est en « artiste comme des gens peignaient des scènes de chasse dans des grottes » qu'il se définit lui-même.



ENSEMBLE,
CONTINUONS
DE BÂTIR NOTRE
MONDE DE DEMAIN.
MERCİ ET BELLE
ANNÉE 2020 !

